



# Parc national de La Réunion



*for delor*

Objet  
Projet de Règlement Local de Publicité.

Monsieur le Maire  
HÔTEL DE VILLE  
DGA Finances et Moyens Généraux  
BP 505  
97440 SAINT-ANDRÉ

A l'attention de Mme Marie-Claude ICHAMBE

Suivi par  
Alix ZETTOR  
[alix.zettor@reunion-parcnational.fr](mailto:alix.zettor@reunion-parcnational.fr)  
0262 90 95 09  
N/Réf. : 2018-614/JPD/PF/YB/AZ-MR-CD  
DIR/AD/2018/159  
V/Réf. : 7627 PR-CF/IMC-2018

Date  
La Plaine des Palmistes, le 18 SEP. 2018

Monsieur Le Maire,

Par courrier du 7 août 2018, vous avez sollicité le Parc national pour un avis sur le projet de RLP.

Je félicite l'initiative d'instauration de zones réglementées et principalement de plages d'extinction nocturne des publicités et des pré-enseignes lumineuses sur votre territoire communal. Le zonage ne concerne ici que partiellement l'aire d'adhésion du Parc national et le projet de règlement proscrit ces médias en ZP1. Tout cela concourt aux efforts de conservation des espèces désorientées par les lumières artificielles nocturnes - jeunes pétrels et puffins en particulier.

J'ai donc l'honneur d'émettre un avis favorable à ce projet.

La réglementation de la Charte ne s'appliquant pas en dehors du cœur de Parc national, à titre d'information, une adaptation fine des plages d'extinction au calendrier d'envol des pétrels pour éviter le phénomène d'attraction, pourra également contribuer à la réduction des pollutions lumineuses et à la création d'un corridor écologique non éclairé. De même, la mise en œuvre de votre projet de SDAL à l'échelle communale permettrait la planification de la rénovation du parc d'éclairage dans les mêmes objectifs de limitation des impacts sur l'environnement nocturne. A ce titre, vous pourrez trouver sur le site [www.nuitssanslumiere.re](http://www.nuitssanslumiere.re) des informations complémentaires au sujet de cette ambition stratégique portée par l'ensemble des partenaires concourant au programme *Life+ Pétrels* ([lifepetrels@reunion-parcnational.fr](mailto:lifepetrels@reunion-parcnational.fr) ou 0262 90 11 35), et les équipes se tiennent à votre disposition pour un accompagnement dans la priorisation des zones à rénover.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien cordialement*

Le Directeur,  
  
Jean-Philippe DELORME

Copies :  
- Life+ Pétrels ; Secteur Nord du Parc national



Parc national de La Réunion  
258 rue de La République • 97431 Plaine des Palmistes  
Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax: +262 (0) 262 90 11 39  
[www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr) • [contact@reunion-parcnational.fr](mailto:contact@reunion-parcnational.fr)